



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE JORAT-MENTHUE DU LUNDI 14 JUIN 2021 à 20h00
(Sottens, à l'Emetteur)

Le Président, Christophe Korber, ouvre la séance à 20h00 et salue les membres de l'assemblée, la municipalité et la presse en cette dernière séance de législature.

Il communique un bref rappel des prescriptions de l'OFSP.

00. Ouverture de la séance

La secrétaire procède à l'appel : 40 conseillers sont présents, 6 sont excusés et 4 sont absents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant les documents reçus. Ce n'est pas le cas.

Le Président met l'ordre du jour au vote, il est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

01. Procès-verbal de la séance du 30 novembre 2020

Le procès-verbal du 30 novembre 2020 ne suscite aucune remarque, il est accepté à l'unanimité

02. Communications du président

Le Président n'a pas de communication.

03. Communications de la Municipalité

Le Syndic, René Pernet, donne les informations suivantes :

Mesures COVID : explique le choix du port du masque dans les déchetteries, le télétravail en alternance à l'administration et le retard pris dans certains dossiers.

Café de la Poste : la commune a soutenu le Café par la commande de repas et aussi en octroyant une réduction d'environ 50 % du loyer du restaurant.

Administration : le déménagement a été rapide et efficace, avec l'aide de la fondation de probation. Toutefois, l'administratif a pris un peu de retard, mais le Syndic est certain qu'il sera vite rattrapé.

PACom : le calendrier prévu est projeté (six mois de retard). Le Canton devrait donner une réponse en novembre et ainsi, cela laissera à la Municipalité le temps de finaliser ce plan, avant la mise à l'enquête au printemps 2022.

Bernard Joss, municipal, fait part des informations suivantes :

Travaux à l'émetteur : aujourd'hui cela a permis aux membres de l'assemblée de visiter et de voir le résultat. Les bureaux sont fonctionnels et il rappelle les contraintes liées aux monuments historiques. La terrasse est à terminer et les délais pour les fournitures sont longs. Tous les locaux sont loués, il y aura un physiothérapeute et au sous-sol une place pour la « cave-vaudoise ».

Journée « l'arbre de mon enfance » : c'est 16 enfants qui ont participé à cette journée, avec l'aide de l'équipe forestière. Une photo est projetée. Monsieur Joss informe que cette manifestation sera renouvelée.

1^{er} août : la Municipalité espère pouvoir l'organiser ici à l'émetteur avec l'aide de la jeunesse de Villars-Mendraz. Remerciements adressés à Monsieur Walter Krieg pour la mise à disposition de ses champs.

Giuseppe Greco, municipal, informe que les travaux concernant le terrain de foot touchent à leur fin, il projette des photos.

04. Préavis 41-2021 Comptes 2020

Le Président demande si la lecture du préavis et du rapport de la commission est souhaitée. Ce n'est pas le cas.

Le Président ouvre la discussion sur le rapport financier, le bilan, puis les comptes.

A la page 6 du rapport financier, Etienne Stadler demande à quoi correspond le prélèvement de CHF 149'795.80 concernant le compte « 9280.11/12 fonds de réserve d'eau (financement AIEHJ) ».

La boursière, Clémence Grognez, fait part qu'il faut se référer au bilan au compte « 9144.30/31/32 », ce montant a servi à amortir le financement de l'AIEHJ, comme prévu dans le préavis.

Le Président demande s'il y a des remarques sur l'ensemble des comptes. Ce n'est pas le cas.

Le Président met le préavis municipal 41-2021 « Comptes 2020 » au vote. Il est adopté à l'unanimité.

05. Préavis 42-2021 Gestion 2020

Le Président demande si la lecture du préavis et du rapport de la commission est souhaitée. Ce n'est pas le cas.

Stéphanie Grimm s'exprime concernant le point « urbanisme » et revient sur les informations données en préambule par le Syndic concernant le « PACom ». Elle trouve très désagréable de se retrouver devant le fait accompli. Elle s'étonne du manque de communications et rencontres avec les propriétaires avant l'envoi du projet au Canton et constate que la commission n'a pas été consultée comme elle aurait dû l'être, mise de côté. Elle se dit surprise par la méthodologie et trouve cette situation dommageable.

Le Syndic explique que les membres de la commission ont pu faire des remarques et que la commune en a pris compte. Il y aura une commission pour statuer sur cette mise à l'enquête, puis cet objet devra passer devant le conseil. Par rapport aux citoyens, il comprend la frustration, mais il aurait été difficile de demander à chaque propriétaire. Il rappelle que l'analyse faite par l'urbaniste est neutre vue qu'il ne connaît pas les personnes, tout en ayant une bonne connaissance du terrain. Il informe que quatre propriétaires concernés directement ont été contactés pour demander leur position. Il comprend que tout le monde aimerait avoir les connaissances, mais il rappelle que le travail a été fait de manière cohérente

et avec le maximum de potentiel.

Suite aux éléments de réponse du Syndic, Stéphanie Grimm demande si ça veut dire que les propriétaires pas contactés n'auront pas de changement.

Le Syndic répond par la négative. Malheureusement, il y aura des citoyens pas contents.

Stéphanie Grimm demande comment ces nouvelles zones vont être exploitées et si une indemnisation aura lieu.

Le Syndic informe qu'une aide peut être demandée, mais qu'à sa connaissance, il n'y a eu aucune indemnisation. L'exploitation se fera soit en zone agricole ou verdure.

Jean-Paul Cavin partage les dires de Madame Grimm et revient sur ses doléances qu'il a déjà exprimées lors des derniers conseils.

Etienne Stadler demande si ce n'est pas le Conseil qui aurait dû décider si la commune intègre la nouvelle association « association Jorat parc naturel ».

Bernard Joss, municipal, fait part qu'il s'agit d'une décision de compétence municipale. Il rappelle le coût soit CHF 1.00 par habitant.

Etienne Stadler réitère sa demande car il n'est pas sûr que ce soit de compétence municipale.

Monsieur Joss lui explique qu'il ne s'agit pas d'une association intercommunale.

Jacques Bœuf demande un complément d'information concernant l'étude de réaménagement des Esserts communaux, il soulève qu'il y a passablement de drainages, collecteurs.

Bernard Joss explique qu'il s'agit des Esserts de Sottens, sur la route entre Chardonney et Chapelle. C'est l'entreprise Henry Transports qui comblerait en apportant de la terre. La Municipalité est dans l'attente de voir si ce projet se fera et si oui, il précise que c'est l'entreprise Henry Transports qui prendrait en charge tous les drainages.

Jean-Paul Cavin relève le travail qui a été fait concernant l'éclairage public à Villars-Tiercelin et encourage la Municipalité à poursuivre dans cette voie. Il profite aussi d'inviter la Municipalité à se joindre à l'expérience « la nuit est belle ».

Bernard Joss répond que c'est difficile de mettre en place cette expérience dans nos 5 villages « beaucoup de boîtiers » et que le village de Villars-Mendraz sera aussi bientôt équipé du même système que Villars-Tiercelin.

Angelo Rubin demande à la Municipalité comment elle a évalué et s'est positionnée par rapport à la réflexion émise au point « énergie » du rapport de la commission de gestion.

Le Syndic informe que ce point va être travaillé lors de la prochaine législature, ne pensait pas que c'était urgent, ayant reçu tout récemment ce rapport.

Angelo Rubin pensait avoir un élément de réponse vu que ce rapport a été transmis il y a 3 semaines.

Le Président excuse l'envoi tardif du rapport de la commission à la Municipalité.

Serge Morisod suggère que ce message concernant le fond de réserve pour l'énergie pourrait être publié par la commune.

Giuseppe Greco relève que quand les propriétaires procèdent à ce genre de travaux, ils appellent la commune et sont informés, mais il entend bien le message de la commission et prend note de la proposition.

Jean-Paul Cavin rappelle la procédure si la commission veut solliciter la Municipalité.

Le Président met le préavis municipal 42-2021 « Gestion 2020 » au vote. Le préavis municipal est

accepté à la majorité, avec une abstention.

06. Communications (2^e partie)

Le Syndic profite de saluer la présence de la boursière et de la secrétaire, maintenant que les comptes sont validés et il donne des informations concernant :

10 ans de la commune : remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour l'organisation de cette journée, ainsi que les sociétés locales et particulièrement Laurence Pralong qui s'est beaucoup investie. Il informe que la Municipalité a pris la décision d'allouer la somme de CHF 500.00 aux sociétés locales.

Déchetterie : est surpris par l'attitude de certaines personnes qui peine à respecter les règles mises en place et le personnel, il souhaite que cette situation s'améliore et demande à tout un chacun de faire en sorte que cela fonctionne.

CarPostal : un rendez-vous est prévu prochainement car CarPostal souhaite faire circuler un véhicule articulé « ligne Echallens-Moudon », toutefois, le rond-point de Villars-Mendraz pose problème. Dans l'attente de cette rencontre pour partager avec CarPostal et regarder si un plus gros rond-point pourrait être aménagé.

Contre la montre : la route sera fermée le 16 juin de 09h30 à 19h00.

Antenne 5g : explique qu'il sera difficile pour les communes d'aller contre maintenant que le moratoire a été levé, surtout si les antennes sont existantes. Un rendez-vous est fixé avec « swisscom » suite à leur demande d'agrandir le socle de l'antenne de Peney, permettra une discussion.

Travaux routiers : le trottoir a été construit à la route des paysans et la signalisation à Villars-Tiercelin va se finaliser cette semaine.

Panneaux Bike et Ride « B+R » : ils ont été installés dans trois villages.

Future déchetterie : un nouveau projet est en cours de validation, ce projet prévoit la déchetterie et aussi une place pour la direction générale de la mobilité et des routes « DGMR » sur le site de l'émetteur. Le projet est projeté. Le Syndic a bon espoir que ce projet soit validé par tous les services concernés, une validation orale a déjà été donnée.

Archives : un groupe de 3 personnes, avec l'appui d'un archiviste, a été constitué pour démarrer l'archivage.

Le Syndic remercie Claude Racine et Guiseppe Greco pour leur mandat.

Au vu de la belle météo, le Syndic annonce qu'un apéro est prévu à l'issue de la séance à l'extérieur « COVID-Compatible ».

07. Divers et propositions individuelles

Le Président remercie la Municipalité pour toutes ces informations.

Patrick Braillard demande, en attendant la nouvelle déchetterie, s'il serait envisageable que les horaires de la déchetterie de Sottens soient en hiver comme ceux d'été. Aussi, il aimerait savoir s'il serait possible d'installer au cimetière au jardin des souvenirs un endroit où des plaquettes pourraient être mises en place.

Le Syndic prend note de ces deux remarques et vu que cela demande réflexion, des réponses seront données prochainement.

Jean-Marc Hermans dit être surpris de l'emplacement de la nouvelle déchetterie, soit à côté de la maison de l'émetteur.

Le Syndic rassure en expliquant qu'il y aura des règles. Il ajoute que cette déchetterie a été étudiée pour l'entier des habitants de la commune et imaginée pour 1000 habitants de plus, si un autre village devrait venir, sans oublier la commune d'Hermenches.

Jean-Paul Cavin revient sur les antennes 5g, il dit comprendre que la marge de manœuvre sera bien mince pour les communes et profite de demander ce qu'il en est du côté de la grande-salle de Peney, les 90 signataires attendent toujours une réponse.

Le Syndic informe qu'il n'a pas eu de retour, aucune sollicitation de « sunrise ». Il attend le contact avec « swisscom » dont il a parlé précédemment.

Françoise Gurtner fait part que la fontaine de Montmeillan ne coule pas.

Claude Racine dit apprendre ça ce soir et annonce qu'il s'en occupera.

Damien Bœuf souhaite partager un constat qu'il a remarqué ces derniers temps, il passe régulièrement au nouveau carrefour « croisée de Montaubion » et il fait part que souvent les véhicules ne respectent pas la nouvelle signalisation qui a été mise en place.

Le Syndic en prend note.

Virgile Gavillet projette un petit film adressé à Etienne Stadler pour le remercier d'avoir mis en place une piste de ski de fond cet hiver.

Etienne Stadler tient aussi à relever et remercier les propriétaires des terrains, c'est grâce à leur accord qu'il a pu tracer ces chemins.

Le Président remercie les conseillères et conseillers sortants et souhaite une bonne continuation à chacun. Il donne rendez-vous aux autres membres le 22 juin 2021 pour l'assermentation.

La séance est levée à 09h30.

Le Président :

La secrétaire :

Christophe Korber

Lyvia Schertenleib